

03 nov 2011 -17:40

Ordre du jour du Conseil des ministres du 4 novembre 2011

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour - Ne pas publier dans la presse

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour - Ne pas publier dans la presse

- Discipline budgétaire : demandes d'engagements de crédits
- Modification du contrat de gestion de ASTRID SA
- Organisation des commémorations du 100e anniversaire de la Première Guerre mondiale en Belgique
- Régie des bâtiments : prolongation d'un contrat de location pour le SPF Affaires étrangères
- Garanties d'Etat : désignation d'un conseiller juridique chargé d'assister l'Etat pour toute question relative aux garanties d'Etat
- Libération de la troisième tranche du programme d'investissement fédéral 2011
- Budget : ventilation de la provision interdépartementale 2011 visant diverses mesures
- Egalité des chances : présence équilibrée d'hommes et de femmes dans les organes possédant une compétence d'avis
- Contribution aux frais de fonctionnement, de personnel et d'installation de la Commission des jeux de hasard pour 2012
- Marchés publics :
 - Fourniture d'électricité aux quartiers de la Défense situés en Région flamande
 - Implémentation de la déclaration trimestrielle dans le cadre de Capelo
 - Marché public concernant le nouveau système d'information Schengen de deuxième génération
- Modification aux statuts de la SNCB Holding
- Reconnaissance de calamités publiques
- Sécurité sociale : interchangeabilité des éco-chèques et des chèques repas
- Accord de coopération sur la régulation des substances chimiques
- Défense : mission d'assistance au profit du Bénin
- Première partie du programme 2011 des prêts d'Etat à Etat
- Contribution volontaire à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
- Mécanisme permanent de gestion de crise apte à assurer la stabilité financière de la zone euro
- Transport par mer : assentiment au Protocole de 2002 à la Convention d'Athènes de 1974 relative au transport par mer de passagers et de leurs bagages
- Fixation du contingent de l'armée pour l'année 2012
- Sécurité sociale : emploi dans le secteur de l'agriculture et de l'horticulture
- Pensions : taux de cotisation pension effectivement à payer en 2012, 2013, 2014

A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.premier.be.